FRANÇOISE FÉRAT

«Françoise Férat. Situation des petits commerces : ne peut-on pas être plus créatif qu'une interdiction uniforme ?»

04/11/2020

Tout en reconnaissant l'absolue nécessité de mesures sanitaires pour faire face à la gravité de la situation, la sénatrice de la Marne a pris leur défense :

« *La fermeture des petits commerces va susciter un drame économique car ils sont à bout de souffle. Malgré les aides, nombre d'entre eux n'y survivront pas. Et leur interdire d'ouvrir, c'est encore creuser la dette et alourdir l'addition du chômage partiel.*

Cette fermeture est avant tout un drame humain. Ce sont eux qui, surtout en zone rurale, tissent le lien social. Surtout lorsque l'on sait que 13 millions de Français ne sont pas connectés. « Click and collect » n'est en aucun cas un substitut. »

Et de poursuivre : « *Les commerçants ont investi pour s'adapter à la situation, pour que la distanciation sociale et les gestes barrière y soient toujours respectés. Aujourd'hui nous avons un débat absurde sur les produits essentiels et non essentiels. La pâte à tartiner est essentielle, pas les livres. A côté de cela, les sites internet sont ouverts 24h/24 pour vendre des produits non essentiels, donc pour enrichir les GAFA, déjà milliardaires et non contributeurs, laissant mourir ceux qui font la vie des centre-bourgs et centre-villes.* »

Lors de l'examen du PJL prorogeant l'état d'urgence sanitaire, le Sénat a fait adopter à l'unanimité un amendement pour que le Préfet puisse autoriser l'ouverture de commerces de vente au détail.

« *Ne peut-on pas être plus créatif qu'une interdiction uniforme ? Ne peut-on pas autoriser les ouvertures des petits commerces en fonction des situations locales ? N'est-ce pas cela répondre à l'urgence sanitaire tout en ménageant l'urgence économique ?* » a conclu la sénatrice.

Le Gouvernement n'a pas répondu sur la proposition d'ouverture sur prise de rendez-vous ou de dérogation suivant les situations locales. Il a rappelé les aides ouvertes aux entreprises.

Elle lui a affirmé qu'il doit s'appuyer en confiance sur les territoires et les élus locaux pour trouver des solutions.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC